



BRUXELLES: Le tram a priorité!

Écouter de la musique au casque est dangereux pour l'audition mais peut être aussi risqué pour la vie... À Bruxelles, la Société des transports intercommunaux de Bruxelles (STIB) rappelle que le tram a toujours priorité. Qu'entend-on par là ?

À Bruxelles, le nombre d'accidents impliquant un tram et un piéton est en baisse ces dernières années mais chaque accident reste un accident de trop. C'est pourquoi la STIB renouvelle sa campagne de sécurité à destination de tous les usagers de la route - et tout particulièrement des usagers faibles - et rappelle à tous que « le tram a priorité ».

Le tram n'est pas un véhicule comme un autre. Il circule sur des rails, donc il ne peut pas s'écarter de sa trajectoire pour éviter un obstacle. En outre, l'adhérence des roues du tram sur les rails est moindre que celle des véhicules sur pneus. Sa distance de

freinage est dès lors plus longue. Un tram qui circule par exemple à 40 km/h a besoin d'une distance de freinage de 40 mètres, soit environ une fois sa longueur.

La campagne de sensibilisation de la STIB s'adresse à tous les usagers de la route, et tout particulièrement des usagers faibles. Elle prévoit de l'affichage, des spots radio, des encarts dans la presse et sur internet, l'habillage d'un tram... Le message recommande à tous d'être « Toujours prudent, quand vous traversez » car « le tram a priorité ».

La STIB attire aussi l'attention sur des comportements à risque à éviter :

s'engager, même sur un passage piéton, alors qu'un tram est en approche, être distrait par l'usage du GSM ou en écoutant de la musique avec des écouteurs ou un casque... Les piétons sont dans ce cas moins attentifs au tramway, ils ne remarquent pas les signaux sonores et/ou les signaux lumineux. Et ils traversent les rails sans regarder...

Nombreuses sont les villes et les sociétés de transport à s'inquiéter en effet des risques pour les piétons de porter un casque et donc de se couper de l'environnement sonore à proximité des voies de tramway. Ainsi, en 2013, la Communauté Urbaine de Bordeaux communiquait sur le sujet afin de rappeler les consignes de prudence et de vigilance aux abords de la plateforme.

« Moins fort ! » tel était le slogan de cette campagne de communication destinée à sensibiliser les habitants de l'agglomération par rapport à certains comportements qui, dans un contexte de cohabitation avec le tramway, se révèlent particulièrement dangereux. Sur le même sujet, la communauté urbaine de Tours a intitulé sa campagne de sensibilisation « Attention au tram ! ». À Nantes, on pouvait lire, écrit sur le trottoir des stations de tram... « La musique n'adoucit pas les heurts ». En 2014, à Lyon, Systral (Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise) a choisi d'utiliser les codes du jeu vidéo « Pacman » pour rappeler à tous les règles de cohabitation avec le tramway... Le message était pour les utilisateurs de casques audio : « je ne me laisse pas distraire quand je monte les watts ! ».

Le tramway est prioritaire et relativement silencieux, il faut donc être vigilant !

